

**6^e réunion publique du
Conseil d'éducation du District scolaire francophone Nord-Est
LE MARDI 14 FÉVRIER 2017 – 19 h
École La Relève (Saint-Isidore)**

PROCÈS-VERBAL

1. Ouverture de la séance et appel nominal

2. Vérification du quorum et des absences

PRÉSENCES :

Conseillères et conseillers : Ghislaine Foulem, , Mario Pelletier, Rémi Hébert
Marie-France Maltais, Nathalie Mallais Comeau, Danny Comeau,
Richard Gallant, , Zacharie Cassista Landry

Directeur général : Pierre Lavoie

Directeur des services administratifs et financiers : Éloi Doucet

Coordinatrice des relations stratégiques : Annie LeBlanc-Levesque

ABSENCES :

Marcel Basque, Gérard Robichaud

La présidente appelle la réunion à l'ordre. Elle souhaite la bienvenue et invite les membres autour de la table à se présenter. Elle ajoute que deux membres du Conseil sont absents ce soir.

3. Adoption de l'ordre du jour

3.1 Adoption de l'ordre du jour de la réunion publique du 14 février 2017

MOTION 42, RÉOLUTION 06-3.1

La conseillère Mallais Comeau propose

Appuyée de la conseillère Maltais

QUE soit accepté, tel que présenté, l'ordre du jour de la réunion publique du 14 février 2017.

Adoptée

4. Présentation au CED

4.1 Présentation du CPAÉ/conseil des élèves de l'école La Relève

La présidente invite le CPAÉ à venir présenter les projets de leur école. La présidente du CPAÉ, accompagnée de deux autres membres, fait un clin d'œil dans un premier temps sur quelques données actuelles de l'école (nombre d'élèves, résultats scolaires, etc.). Elle souligne la grande collaboration et le soutien inconditionnel de la communauté. Elle passe en revue quelques projets qui ont vu le jour à son école dont entre autres :

- Projet de peinture sur les murs intérieurs de l'école en collaboration avec l'artiste peintre Luc Dugas
- Voyage éducatif de fin d'année pour les élèves
- Aide financière d'un membre de la communauté pour aider à retaper la salle de conférence de l'école
- Projet INSO – luge sur glace et au gymnase

À leur tour, le conseil des élèves, aidé de deux membres du personnel, viennent nous entretenir du fonctionnement de leur conseil et de leur rôle. Ils parlent entre autres : d'un camp de leadership qui existe depuis 4 années, des journées thèmes et des activités de financement telles : sorties de raquettes, vente de chocolat chaud, vente de fleurs, etc.

La présidente les félicite et les remercie pour ces deux représentations.

5. Adoption du procès-verbal de la réunion du 10 janvier 2017

MOTION 43, RÉOLUTION 06-5.0

Le conseiller Pelletier propose
Appuyé du conseiller Comeau

QUE soit accepté, tel que présenté, le procès-verbal de la réunion publique du 10 janvier 2017.

Adoptée

6. Suivi découlant du procès-verbal de la réunion du 10 janvier 2017

Sans objet

7. Correspondance

7.1 Lettre du président du DSL de Dunlop – demande de lettre d'appui du CED / sécurité de la Route 315

La présidente donne un bref aperçu de la teneur de cette lettre. Un conseiller suggère de rapporter cette correspondance à la prochaine réunion de travail. Il est mentionné d'envoyer un accusé de réception à son expéditeur une fois la correspondance reçue.

MOTION 44, RÉOLUTION 06-7.1

Le conseiller Hébert propose
Appuyé du conseiller Pelletier

QU'UN accusé de réception soit envoyé, lorsque de la correspondance est déposée au Conseil, dans la semaine suivant sa réception, afin de les informer que celle-ci sera traitée dans un délai raisonnable.

Adoptée

L'accusé de réception sera ajouté à l'endos de la correspondance lorsque déposée en réunion du CED.

7.2 Lettre de M. Patrick Mallet – taux de trihalométhanes (THM) dans le système d'eau des écoles de Petit-Rocher

On prend connaissance du contenu de cette lettre, s'ensuit une période de discussion. Il est question entre autres que la problématique relève de la municipalité puisque leur service d'aqueduc dessert ces deux écoles. Le directeur des services administratifs et financiers va s'assurer que des analyses d'eau soient faites et qu'il sera en mesure d'informer M. Mallet des résultats, une fois obtenus. On suggère que les CPAÉ de ces écoles soient mis en copie dans la correspondance envoyée à M. Mallet.

Il est également question de l'accessibilité à joindre le bureau de la direction sur le site web du District scolaire.

MOTION 45, RÉOLUTION 06-7.2

Le conseiller Hébert propose
Appuyé de la conseillère Mallais Comeau

QUE l'on s'assure qu'un lien pour joindre le bureau de la direction générale par courrier électronique, soit disponible sur le site web du District scolaire francophone Nord-Est.

Adoptée

7.3 Lettre de la FCENB – intégration des élèves des Premières nations

Après avoir pris connaissance de cette correspondance, le Conseil a décidé de ce qui suit.

MOTION 46, RÉOLUTION 06-7.3

Le conseiller Pelletier propose
Appuyé de la conseillère Maltais

QUE cette lettre soit référée au comité des politiques pour y donner suite.

Adoptée

7.4 Lettre de la FCENB – position du CED sur les garderies bilingues

MOTION 47 AMENDEMENT

Le conseiller Pelletier propose
Appuyé de du conseiller Comeau

QU'UNE demande soit faite par le Conseil d'éducation à la Fédération des Conseils d'éducation du Nouveau-Brunswick (FCENB) de se positionner en faveur sur la question des garderies unilingues francophones.

La présidente mentionne que la Loi doit être modifiée pour que soit instauré un système de dualité. Les membres du CED doivent avoir une position claire. Un mandat doit être accordé aux représentants pour la prochaine réunion. On revient à la motion initiale.

MOTION 47, RÉSOLUTION 06-7.4

Le conseiller Pelletier propose

Appuyé de du conseiller Comeau

QU'UNE demande soit faite par le Conseil d'éducation à la Fédération des Conseils d'éducation du Nouveau-Brunswick (FCENB) de se positionner sur la question des garderies bilingues.

Adoptée

8. Politiques du CÉD

Sans objet

9. Rapports

9.1 Rapports des comités

9.1.1 Comité des finances

9.1.1.1 Budget du CED en date du 31 janvier 2017

La conseillère Mallais Comeau présente brièvement le rapport du CED soumis en date du 31 janvier, qui reflète un solde de 44 514 \$.

9.1.1.2 Achats de plus de 50 000 \$

Il n'y a eu aucun achat de plus de 50 000 \$ pour la période couverte par ce rapport.

9.1.2 Comité des politiques

Le porte-parole du comité mentionne qu'à la suite de la rencontre de novembre dernier, les politiques 1.2 et 1.6 ont été évaluées et en voici les propositions faites au Conseil. Il est suggéré de rapporter ce point à la prochaine réunion de travail pour en discuter plus longuement.

9.1.3 Comité de formation

La porte-parole du comité, la conseillère Maltais, rapporte sur la dernière rencontre du comité tenue le 11 janvier 2017. Des discussions sur la formation à offrir aux CPAÉ, le comité propose au Conseil le plan de formation suivant à deux volets :

- Automne – embauche d'un formateur pour une formation sur les rôles et responsabilités des membres des CPAÉ
- Printemps : Thèmes choisis par les parents

Une période de discussion s'ensuit. Le directeur général précise l'importance à accorder aux nouvelles directions d'écoles en lien avec le rôle que joue le CPAÉ afin d'assurer une uniformisation sur l'information véhiculée.

Un sondage sera envoyé aux membres des CPAÉ pour connaître leur intérêt et recevoir leurs suggestions.

9.1.4 Comité jeunesse

L'élève conseiller désigné porte-parole du comité à la réunion du 17 janvier 2017, donne un compte-rendu de la réunion. L'objectif de la rencontre était de discuter de l'activité annuelle, soit le forum jeunesse qui se tiendra en avril prochain. Les participants à ce forum seront 3 élèves de chaque école secondaire qui discuteront autour de thèmes qu'ils auront suggérés. Cette année, certaines plénières seront filmées pour ensuite être présentées aux membres du Conseil.

Un communiqué devrait être envoyé aux présidences des conseils d'élèves sous peu.

9.1.5 Autres

Sans objet

9.2 Rapport de la présidence

La présidente souligne le décès de son prédécesseur, monsieur Jean-Guy Rioux et profite de l'occasion pour offrir toutes ses condoléances à la famille. Elle mentionne également deux autres décès survenus récemment, soient : le père du conseiller Robichaud et celui de l'adjointe à la direction. Nous offrons nos plus sincères condoléances à nos collègues.

9.3 Rapport de la direction générale

9.3.1 Semaine provinciale du français

Le directeur général informe l'assemblée que l'ouverture officielle de la Semaine provinciale du français se déroulera le 20 mars prochain à l'école Sainte-Anne de Madawaska.

Il profite également de l'occasion pour souligner l'apport des membres du personnel du District qui se sont voués à la tâche lors de la crise du verglas des dernières semaines.

MOTION 48, RÉOLUTION 06-9.3.1

Le conseiller Hébert propose

Appuyé de la conseillère Mallais Comeau

QU'EN guise de reconnaissance des actions exceptionnelles qui ont été déployées par le personnel enseignant et non enseignant de notre District lors de la crise du verglas, les membres du CED désirent les remercier chaleureusement de leur dévouement et leur altruisme envers une population vulnérable et qui vient appuyer le fait que l'école est au cœur de sa communauté. Le CED propose qu'une annonce publicitaire soit faite dans le but de les remercier publiquement et de valoriser le travail accompli.

Adoptée

9.3.2 Présentation –Intégration des élèves autochtones de Burnt Church dans nos écoles

Le directeur général invite l'agente pédagogique, madame Cindy Comeau à faire sa présentation.

Celle-ci mentionne qu'une entente existe depuis deux ans entre la Première nation d'Esgenoôpetitij, l'école Centre scolaire communautaire La Fontaine de Néguaq et l'école René-Chouinard de Lagacéville. Elle donne les détails sur entre autres :

✓ **3 grandes priorités** : l'excellence scolaire, le partenariat communautaire incluant les parents, l'appui auprès des élèves des Premières nations.

✓ **Stratégies** : l'embauche de deux enseignantes, d'une coordonnatrice culturelle et l'embauche d'une agente de liaison communautaire.

✓ **Quelques données** :

CSCLE : 13 élèves sur la réserve et 26 élèves hors réserve

René-Chouinard : 17 élèves sur la réserve, 2 en maternelle et 1 élève hors réserve.

Appui offert aux élèves :

- Profil détaillé de chaque élève
- Rencontres individuelles et en équipe avec les élèves pour offrir du soutien en littératie et en francisation
- Tutorat après la classe
- Rencontres avec les enseignants dans le but de privilégier certaines pratiques afin d'aider les élèves

Sensibilisation à la culture autochtone :

- Présentation par madame Hélène Devarennas
- Rencontre entre les enseignants des deux écoles

Développement de la culture autochtone

Coordonnatrice culturelle – rencontre à l'école, visite de l'école, liens avec l'enseignante de langue échanges sur la langue Mi'Kmaq, partage de pain autochtone, etc.

Cette présentation est suivie d'une période de questions. On demande de faire suivre cette présentation aux membres du Conseil qui sont absents ce soir.

9.4 Rapport de la FCENB

9.4.1 Rapport de la FCENB

Le conseiller Pelletier mentionne qu'une rencontre a eu lieu le 19 janvier dernier. Le point culminant de la discussion portait sur le PLOÉ. La prochaine entente couvre la période de 2018 à 2023. La FNCSF était présente dans le but de sensibiliser le ministre de l'éducation dans ce dossier.

La prochaine AGA se tiendra en mai prochain à Edmundston. Une prochaine rencontre du CA aura lieu les 24 et 25 février prochains. On discutera de l'évolution des dossiers.

9.4.2 Prix de reconnaissance 2017

La date limite pour soumettre des candidatures est le 21 avril 2017. Un membre reconnu doit être ou avoir été conseiller après 2001. Une liste de noms sera remise à la prochaine réunion de travail, cette liste sera créée à partir du bureau du directeur général.

9.5 Protocole d'entente – CPAÉ école Séjour-Jeunesse de Pointe-Verte et le CED

MOTION 49, RÉOLUTION 06-9.5

La conseillère Mallais Comeau propose

Appuyée du conseiller Gallant

QUE le protocole d'entente entre le Conseil d'éducation du DSFNE et le comité parental d'appui à l'école Séjour-Jeunesse soit approuvé, tel que présenté.

Adoptée

9.6 Nomination d'un membre du CED sur le comité de dénomination de la nouvelle école Restigouche-Centre.

MOTION 50, RÉOLUTION 0 6-9.6

Le conseiller Gallant propose
Appuyé du conseiller Comeau

QUE la conseillère Maltais soit désignée pour siéger sur le comité de dénomination de la nouvelle école Restigouche-Centre.

Adoptée

10. Vérification des politiques du Conseil

10.1 Rapport d'évaluation des politiques

10.1.1 Politique 1.5 « Principes et mandats des comités du CED»

La conseillère Maltais, en l'absence du conseiller Basque, fait la présentation de cette politique. Aucun changement ou commentaire n'est rapporté.

10.2 Rapport de vérification de la politique 3.2 « Relations avec la clientèle»

Aidé d'une présentation powerpoint, le directeur général présente son rapport de vérification sur la politique 3.2 tout en précisant certains éléments des énoncés figurant au rapport.

MOTION 50, RÉOLUTION 06-10.2

Le conseiller Comeau propose
Appuyé de la conseillère Maltais

QUE l'interprétation de la politique 3.2 «Relations avec la clientèle », faite par le directeur général soit approuvée comme étant raisonnable.

Adoptée

Un conseiller questionne la ligne de communication en cas de plainte d'un parent. Il suggère de rapporter cette politique au comité des politiques afin que la ligne à suivre soit plus spécifique.

MOTION 51, RÉOLUTION 06-10.2

Le conseiller Hébert propose
Appuyé de la conseillère Mallais Comeau

QUE l'on précise la ligne de communication à suivre en cas de plainte reçue, dans l'énoncé 3.2.6 de la politique 3.2 « Relations avec la clientèle ».

Adoptée

10.3 Rapport de vérification de la politique 3.10 « Réaménagement des communautés scolaires »

Le directeur général présente également des diapositives qui viennent appuyer les énoncés qu'ils rapportent sur cette politique.

MOTION 52, RÉOLUTION 06-10.3

L'élève conseiller propose
Appuyé du conseiller Pelletier

QUE l'interprétation de la politique 3.10 «Réaménagement des communautés scolaires », présentée par la direction générale, soit approuvée comme étant raisonnable.

Adoptée

On suggère qu'à la partie interprétation de l'énoncé 3.10.1 de la politique 3.10 on ajoute la mention **et/ou** pour se lire comme suit : « ...les circonstances financières **et/ou** démographiques...».

MOTION 53, RÉOLUTION 06-10.3

Le conseiller Pelletier propose
Appuyé du conseiller Gallant

QUE l'on réfère au comité des politiques le libellé de la partie *interprétation* de l'énoncé 3.10.1 pour en faire l'évaluation.

Adoptée

MOTION 54, RÉOLUTION 06-11

Le conseiller Pelletier propose
Appuyé du conseiller Comeau

QUE soit prolongée la durée de cette réunion.

11. Parole au public et/ou correspondance reçue du public

La présidente invite le public à prendre la parole. Un parent rapporte une situation qui sévit à l'une de nos écoles en lien avec les services de soutien à l'apprentissage pour son enfant.

12. Levée de la séance

Le conseiller Gallant propose la levée de la séance à 21 h 15



Ghislaine Foulem
Présidente



Pierre Lavoie
Directeur général et secrétaire du Conseil